



Union des Syndicats SUD du Groupe Safran

144 boulevard de la Villette, 75019 Paris

<http://www.sud-safran.com> - contact@sud-safran.com

Mercredi 22 Avril 2015

Négociation Annuelle Obligatoire 2015

Dialogue social = 8 € Brut !!!

Seule une forte mobilisation pourra imposer à la direction de rouvrir les négociations. Nous avons plusieurs raisons d'insister sur l'intérêt d'une revendication intersyndicale pour mobiliser.

Un engagement des organisations syndicales sur un montant serait plus mobilisateur. Demander l'ouverture des négociations d'accord, mais pour quelle revendication ?

Les autres organisations syndicales refusent de s'accorder sur ces points. Nous appellerons donc avec nos revendications. Même si de fait, les revendications diffèrent entre chaque organisation syndicales, **la seule chose qui crée un rapport de force, c'est la mobilisation !!!**

Faut-il accepter oui ou non la quasi-disparition de l'AG ? Seule mesure de répartition pour maintenir le pouvoir d'achat. Même avec une bonne AG, la richesse produite n'est pas équitablement répartie puisque l'essentiel du résultat net est absorbé par les dividendes.

Mais la direction veut que les AI servent d'ajustement sur le pouvoir d'achat ...pour ceux qui en auront. **C'est le moment de dire non pour éviter que cela se répète pour les années à venir...Nous vous appelons toutes et tous à ne pas accepter et à sortir au rassemblement devant l'entrée principale de St Médard pour faire nombre.**

Revendications SUD

-Nous revendiquons une Augmentation Générale Uniforme de 100 € pour tous. Seule l'AG garantit à chaque salarié une évolution de sa rémunération.

L'AI ne doit pas être au détriment de l'AG !!!

-Passage automatique au coefficient supérieur lorsqu'un salarié a plus de 5 ans dans le coefficient.

(nota : chez les cadres position 2, le passage au coefficient supérieur est automatique au bout de 3 ans)

-Mois moyen Majoré Herakles à 4200 € pour tous et création de grilles de salaires minimum garantis Herakles pour les cadres.

-Arrêt des heures supplémentaires et embauches des précaires (Équivalent temps plein).

- 35 heures sans perte de salaire et embauches correspondantes.

-Égalité de traitement dans Herakles, à commencer par les primes frais KM.

SUD appelle les salariés à un débrayage

Jeudi 23 avril 2015 :

Pour les JC, JN, Ste Hélène et quarts de matin de 9 h 30 à 10 h 30 heures devant l'entrée principale du site de St Médard.

Pour les quarts d'après-midi, Jeudi 1 heure en fin de quart

Quarts de nuit : Nuit de Mercredi à Jeudi !!! 1 heure en fin de quart

Pour le débrayage du matin, il arrive que des salariés soient en grève sans participer au rassemblement. La présence de chacun(e) d'entre nous à l'entrée compte pour exprimer notre mécontentement !!!